

POINT DE VUE DE **FO DGFIP 80** SUR LA SEMAINE EN 4 JOURS

La direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a publié une note sur l'expérimentation de la semaine de 4 jours.

Voici les éléments essentiels de cette note :

Le Gouvernement souhaite expérimenter la semaine de travail en quatre jours dans tous les ministères, en argumentant de vouloir soutenir « **l'attractivité de la fonction publique, d'améliorer les conditions de travail et de modernisation de son fonctionnement en assurant aux agents un équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle...** ».

Rien qu'à la lecture des motivations du gouvernement et compte tenu des expériences passées, tant à la DGFIP qu'à la Fonction publique, nous ne pouvons qu'avoir de sérieux doutes quant à la réalité de ces préoccupations.

D'ores et déjà, Force Ouvrière dénonce la publication d'une telle instruction sans qu'aucun dialogue social n'ait eu lieu pour discuter de cette organisation du travail pouvant avoir un lourd impact sur les conditions des agents publics.

Le 2 avril dernier, la nouvelle Directrice Générale de la DGFIP a envoyé une note aux DDFiP/DRFiP pour lancer l'expérimentation à la DGFIP.

Chaque DDFiP/DRFiP recense pour le 22 avril 2024 les services susceptibles de participer : les Chefs de Service doivent se positionner sur la participation ou non de leur service à l'expérimentation alors que le flou sur les conditions de mise en œuvre à la DGFIP persiste

Ce qui est sûr:

le volume horaire annuel de travail de 1607 h/an reste d'actualité, il faudra donc effectuer sa **durée de travail hebdomadaire EN 4 JOURS !**

L'expérimentation se fera sur la base du **volontariat individuel** et à **effectifs constants** (pas d'accroissement du nombre d'agents dans les services expérimentateurs)

Ces principes imposés par le Gouvernement témoignent du refus de négocier. Le principe de l'expérimentation permettait de tester la semaine en 4 jours avec réduction du temps de travail ou si besoin des effectifs supplémentaires mais il n'en est rien.

Le Premier ministre oublie l'expérimentation qu'il avait menée en tant que ministre de l'Action et des Comptes publics à l'URSSAF Picardie qui s'était soldée par un échec cuisant car sans réduction du temps de travail

Pour qu'un service soit éligible, le nombre d'agents volontaires devra être significatif

Ce qui est envisagé:

La diminution du nombre de RTT

Actuellement, la plupart des collègues travaillent sur une formule de 38h30/semaine, soit 7h42 /jour. Passer à la semaine en 4j leur ferait exécuter des journées de 9h37, soit pratiquement 2h en plus/jour !!! Soit une amplitude horaire journalière de 10h22 (pause méridienne comprise!).

Le maintien des RTT est-il conciliable avec la semaine en 4 jours ?

Vu que l'idée de la réduction du nombre de jour RTT est avancée, cela sous-entendrait-il de réduire l'amplitude horaire hebdomadaire à **36h12**, et donc la

journalière à 7h14+1h49 = 9h03 ? Auquel se rajouterait les 45 min de pause méridienne.

Longues longues journées, d'autant plus pour les personnes à charge de famille. Et donc avec **0 jour de RTT**. Cela pourrait être une tentation...

La journée « chômée » sera-t-elle au libre choix de l'agent, ou à terme imposé, afin que les bâtiments puissent être fermés une journée sous couvert d'écoresponsabilité ?

la diminution du nombre de jours télétravaillés

exit les 3 j de télétravail !

Le retour en arrière se fait bien sentir, et certains chefs de service ne vont pas hésiter à réduire à 1 j maximum de télétravail, voire 0. À ce stade, aucune garantie n'est donnée !

Il faut avouer que la gestion des services ne va pas être simple ! Entre agents en semaine à 4 j, les autres à 5 j, le nombre de jour de télétravail, les temps partiels, les RTT, les congés... Sympa l'ambiance !

*Pour **FO**, les ajustements prévus pour garantir un niveau de présence physique entrent d'ores-et-déjà en conflits avec l'accord interministériel sur le télétravail. En effet, vouloir passer à la semaine en 4 jours ou 4,5 jours réduirait à 2 jours maximum le télétravail alors que l'accord en autorise 3.*

Quid de l'accueil du public ?

Car il est aussi mentionné dans la note que « les plages d'ouverture au public pourraient avoir vocation à être étendues du fait de la présence des agents sur une amplitude horaire élargie... »

Quid du retour en arrière ?

D'ailleurs, quelles seront les conditions pour qu'un agent initialement volontaire pour l'expérimentation de la semaine en 4 j puisse revenir en arrière, au risque que le service ne présente plus de part significative d'agents volontaires ?

Durée et suivi

L'expérimentation durera au moins un an et sera évaluée à travers une grille de critères comprenant des aspects individuels, collectifs, de performance du service, d'égalité professionnelle et environnementaux. Le suivi sera effectué de manière interministérielle.

Pour Force Ouvrière, la grille de critères d'évaluation doit être transparente et soumise au préalable à la concertation. FO n'acceptera pas les conclusions d'une évaluation faite sur une grille d'évaluation imposée.

Comment se positionner quand le cahier des charges n'est pas déterminé ?

Pour FO-DGFIP, Les contours sont à ce jour trop flous !

Si l'argumentation du Gouvernement prétend améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, il sera très important de surveiller de près l'impact réel de la semaine en 4 jours sur la santé mentale et physique des agents, en particulier en termes de fatigue et de stress.

Si une expérimentation devait avoir lieu dans un service de la DDFIP 80, elle ne doit pas impacter les droits et intérêts des agents publics, ni détériorer les conditions de travail et de vie des agents déjà dégradées depuis des années par une politique budgétaire d'austérité, de suppression d'emplois et de restructurations qui se poursuit.

Vos élus FO DGFIP 80 au CSAL (ex CTL) et FS (ex CHSCT) y veilleront !

Vous pouvez compter sur eux !!

